



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019
Sessione di l' 11 di ferraghju di u 2019
Lieu : Bastia

Décision N° 2019-7

Objet : Adoption du calendrier annuel des séances plénières

Oggetu : Aduzzione di u calendariu annuale di e sedute pienarie

L'an deux mille dix-neuf, le 11 février, la Chambre des Territoires convoquée le 29 janvier 2019 s'est réunie dans la Salle des Délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI

Etaient absents et excusés :

M. Jean-Baptiste ARENA
M. Jean BIANCUCCI
M. Laurent MARCANGELI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS
M. Jean-Luc MILLO
Mme Anne-Marie NATALI
M. Jérôme NEGRONI
M. Jean PAJANACCI
M. Rosa PROSPERI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. Petr'Antone TOMASI

Etaient absents :

M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Vanina BORROMEI
Mme Bianca FAZI
M. Francis GIUDICI
M. Georges MELA
M. Lionel MORTINI
M. Marc-Antoine NICOLAI
M. François SARGENTINI
M. Jean-Guy TALAMONI
M. François TATTI



Chambre des Territoires de Corse **Camera di i Territorii di Corsica**

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017
- VU** Le règlement intérieur de la Chambre des Territoires adopté le 25 septembre 2018
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-9 relatif au calendrier annuel des séances plénières.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

ADOPTE

Le calendrier annuel des séances plénières ci-après :

- Lundi 13 mai 2019 14 h
- Lundi 9 septembre 2019 14 h
- Lundi 2 décembre 2019 14 h

ACTE

Le principe d'un déjeuner avant le démarrage de la session afin de créer un espace privilégié d'échange entre les membres. Ce repas organisé par la Chambre des Territoires, se tiendra dans les salons de la Collectivité de Corse au 1^{er} étage.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni